

**Entente intervenue**

**entre**

**le Comité patronal de négociation pour la Commission scolaire Crie  
(CPNCSC)**

**et**

**la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) pour le compte de  
l'Association des employés du Nord québécois (AENQ)**

Objet : Annexe XXXIV - Modification à la liste d'arbitres prévue à la clause 9-2.03

Les parties conviennent de ce qui suit :

Le paragraphe A) de la clause 9-2.03 est remplacé par le suivant :

**9-2.03**

A) Pour la durée de l'entente, tout grief déféré à l'arbitrage est décidé par une ou un arbitre choisi parmi les personnes suivantes :

1) Ménard, Jean-Guy, arbitre en chef;

APRIL, Huguette <sup>1</sup> ;	GAGNON, Denis;
BARRETTE, Jean <sup>1</sup> ;	GAUVIN, Jean;
BEAULIEU, Francine;	JOBIN, Carol <sup>1</sup> ;
BEAUPRÉ, René <sup>1</sup> ;	LAMY, Francine <sup>1</sup> ;
BHÉRER, Jacques;	LADOUCEUR, André;
BRAULT, Serge;	L'HEUREUX, Joëlle;
CHOQUETTE, Robert;	MÉNARD, Jean <sup>1</sup> ;
CÔTÉ, André C. <sup>1</sup> ;	MORIN, Marcel;
DAVIAULT, Pierre <sup>1</sup> ;	MORO, Suzanne <sup>1</sup> ;
FABIEN, Claude <sup>1</sup> ;	PROVENÇAL, Denis <sup>1</sup> ;
FAUCHER, Nathalie;	TOUSIGNANT, Lyse;
FLYNN, Maureen;	TREMBLAY, Denis;
FORTIER, Diane;	VEILLEUX, Diane.
FORTIN, Pierre A. <sup>1</sup> ;	

2) Toute autre personne nommée par la Centrale, la Fédération et le Ministère pour agir comme arbitre.

3) L'arbitre procède à l'arbitrage assisté de 2 assesseuses ou assesseurs si, lors de la fixation du grief au rôle mensuel d'arbitrage, ou dans les 15 jours qui suivent, la représentante ou le représentant de la Centrale le demande, ou si la représentante ou le représentant de la Fédération et celle ou celui du Ministère le demandent conjointement.

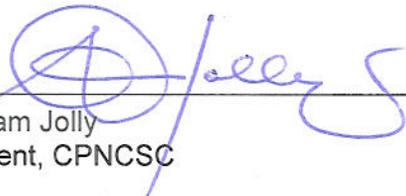
---

<sup>1</sup> Les arbitres Huguette April, Jean Barrette, René Beaupré, André C. Côté, Pierre Daviault, Claude Fabien, Pierre A. Fortin, Carol Jobin, Francine Lamy, Jean Ménard, Suzanne Moro et Denis Provençal peuvent agir à ce titre jusqu'au 30 mars 2015.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à Québec, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2011.  
2012.

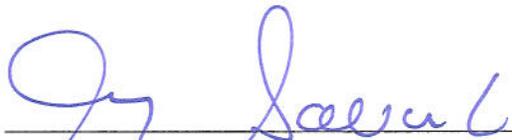
Pour le Comité patronal de négociation  
pour la Commission scolaire  
Crie (CPNCSC)

Pour la Centrale des syndicats du  
Québec (CSQ) pour le compte de  
l'Association des employés du Nord  
québécois (AENQ)

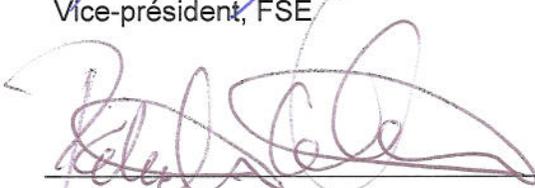
  
Abraham Jolly  
Président, CPNCSC

  
Manon Bernard  
Présidente, FSE

  
Eric Bergeron  
Vice-président, CPNCSC

  
Guy Savard  
Vice-président, FSE

  
Natalie Petawabano  
Représentante, CSC

  
Patrick D'Astous  
Président, AENQ

  
Jean Bérubé  
Représentant, MELS

  
Nathaly Castonguay  
Porte-parole, FSE